

Ce document, mis gratuitement à disposition sur le site www.quelsdroitsfacealapolice.be, est l'un des **15 outils** proposés dans l'ouvrage **Quels droits face à la police ?**, manuel juridique et pratique, par Mathieu Beys, disponible pour 24 euros dans les bonnes librairies et sur le site de **Jeunesse & droits** www.jdj.be/librairie/index.php ou **Couleur livres** www.couleurlivres.be/html/commande.php. Acheter ce livre contribue à améliorer l'information gratuite sur le site !

Cet extrait est en principe à jour au **1er septembre 2014**. En vue d'améliorer ce manuel, merci d'envoyer toute jurisprudence pertinente, remarque, critique à l'adresse info@quelsdroits.be.

562 – Demande d'accès aux images d'une caméra de surveillance à la CPVP

Nom, Prénom.....
Adresse.....
(Téléphone).....
(e-mail).....

Commission pour la protection de la vie
privée
Rue de la Presse, 35
1000 BRUXELLES

Fax : +32 (0)2 274 48 35

Par fax ou recommandé

.....(lieu), le(date)

Madame, Monsieur,

Concerne : Demande d'accès aux images des caméras de surveillance qui m'ont filmé

Par la présente, je vous envoie une copie du courrier adressé aujourd'hui à la zone de police de en vue d'obtenir l'accès aux images des caméras de surveillance qui m'ont filmé(e).

Puis-je vous demander de bien vouloir faire respecter mes droits et notamment de veiller à ce que le traitement de mon image respecte les principes de finalité et de proportionnalité, conformément à l'art. 13 de la loi du 8 décembre 1992 sur la protection de la vie privée et aux articles 36 et

- CONDITIONS D'UTILISATION -

L'utilisation et la modification de ce document sont libres aux conditions suivantes :

- 1 - Chaque utilisateur est entièrement responsable de son utilisation et de ses conséquences (ni l'auteur ni l'éditeur ne pourront être mis en cause, notamment en cas de modification de la réglementation) ;
- 2 - Toute utilisation lucrative ou commerciale (revente...) de ce document est interdite ; les professionnels peuvent facturer à leurs clients uniquement la plus-value produite par leur travail personnel ;
- 3 - Le présent paragraphe sera intégralement reproduit à chaque reproduction ou utilisation.

suiuants de l'AR d'exécution du 13 février 2001 ?

Je vous remercie vivement pour votre attention et reste à votre disposition pour toute information vous permettant de défendre efficacement mes droits.

Dans l'attente, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Nom, Prénom....., Signature

Annexes :

- demande d'accès au responsable du traitement des images (zone de police, commune...)
- copie d'une preuve d'identité

© Mathieu Beys 2014